



Commission des Seniors de la  
Fédération Wallonie-Bruxelles



## Procès-verbal de la réunion du CA du 25 août 2020

Approuvé

### Présents :

<i>Henry Maillard</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Patrick Feltesse</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Anne Marie Balthasart</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Carine Wastiels</i>	<i>C2S</i>
<i>Jean-Marie Amand</i>	<i>C2S</i>
<i>François Verhulst</i>	<i>Entr'Âges</i>
<i>Ermeline Malcotte</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Andrée Förster</i>	<i>Fédération indépendante des Seniors</i>
<i>Evelyne Herreman</i>	<i>Fédération indépendante des Seniors</i>
<i>Sylvain Etchegaray</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>

### Excusés :

	<i>AFUTAB</i>
<i>Jacques Maesschalck</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Maryvonne Flahaut</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Philippe Defeyt</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>André Reyland</i>	<i>Enéo</i>
<i>Christiane Ophals</i>	<i>Enéo</i>
<i>Coraline Dubois</i>	<i>Entr'Âges</i>
<i>Annie Sabbatini</i>	<i>FGTB. - C.I.W. des Pensionnés et Prépensionnés</i>
<i>Corinne Rosier</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>
<i>Cécile Lemaire</i>	<i>Senoah</i>
<i>Gaëlle Gallet</i>	<i>Senoah</i>

Absents : /

Invitée : *Kiriaki Karpitsaris - Secrétaire administrative*

### **1. Approbation du PV du 28 janvier 2020**

Le PV du 28 janvier 2020 est approuvé sans modification.

### **2. Candidatures et élection du Bureau de la CAS**

Les candidatures suivantes ont été déposées :

- Président : François VERHULST jusqu'en décembre 2021  
Anne Marie BALTHASART à partir de janvier 2022
- Vice-président : Jean-Marie AMAND
- Secrétaire : Ermelinde MALCOTTE
- Trésorière : Anne Marie BALTHASART jusqu'en décembre 2021  
Sylvain ETCHEGARAY à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022
- Vice-Trésorier : Sylvain ETCHEGARAY

François Verhulst et Anne Marie Balthasart, distribuent un programme commun (joint en annexe).

François Verhulst signale l'intérêt qu'aurait la CAS à collaborer avec le correspondant flamand de la CAS, le Vlaams Ouderenraad. Même si ce dernier a bien plus de budget que la CAS vu son subside régional, il serait intéressant, en qualité de Coordination des Associations de Seniors pour la Communauté française, de proposer des projets communs. Il attire cependant l'attention sur le fait que le principal obstacle pour la CAS est la barrière de la langue.

Patrick Feltesse profite de ce point pour rappeler l'une des raisons pour lesquelles la Coordination des Associations des Seniors a été initialement créée : à l'époque du Conseil Consultatif des Pensions (actuel CCFA), les flamands se concertaient avant une réunion afin d'avoir une position commune, alors que les francophones avaient des réactions individualistes, rendant difficile la défense des points de vue des francophones face aux arguments communs des flamands.

Patrick Feltesse rappelle également le rôle « coordinateur » de la Coordination des Associations de Seniors qui n'a jusqu'à présent pas ou peu été réalisé. Signalant au passage, qu'outre la difficulté de trouver une position commune à tous les membres de la CAS sans tomber dans une banalité, il y aurait lieu que la CAS s'ouvre plus en invitant des experts ou des personnes extérieures à la CAS afin d'ouvrir des débats.

François explique qu'il serait dès lors intéressant de prévoir une réunion durant laquelle chacun des Administrateurs de la CAS pourrait présenter plus en profondeur son association, tant en matière de fonctionnement que de projets aboutis ou en cours. Cela aurait pour but d'informer clairement l'ensemble de la CAS et d'ouvrir la porte à des collaborations sur certains thèmes ou projets. Ces collaborations pourraient servir de base à la remise d'un avis commun de ses membres.

**Les Administrateurs de la Coordination approuvent, à l'unanimité des membres présents (8/12), la composition du Bureau.**

### **3. Décision quant au thème du projet CAS 2020-2021**

A la lecture des thèmes proposés pour le projet 2020-2021 de la CAS, les remarques suivantes sont faites :

- Andrée Förster fait part de sa position quant au thème « covid-19 - évaluation », lequel risquerait d'être redondant, ce thème étant actuellement traité par beaucoup d'associations, tant seniors qu'autres.

- Henry Maillard explique que le thème « lieux de vie » offre une grande diversité d'analyse pour la CAS, surtout quant au « rester chez soi » et de ses implications (accès à la mobilité de base, effet de la digitalisation des banques et autres services publics, aménagement du territoire, accessibilités de tout pour tous,...)
- Anne Marie Balthasart rappelle que la CAS est subsidiée par la Fédération Wallonie-Bruxelles et que par conséquent les analyses et avis de la CAS doivent être « orientés » en fonction des compétences de la FWB, même si les Seniors ne font pas partie des compétences du Fédéral. En outre, la CAS doit établir des productions
- François rappelle également que les commissions qui étaient en place avant le grand projet des Assises des Seniors ont permis la publication de brochures annuelles et qu'il y aurait lieu de les relancer.
- André Förster profite de cette proposition afin de signaler que le projet Bruxelles « GOOD MOVE » est en marche et que la commission Mobilité de la CAS pourrait se remettre en route dans ce cadre afin d'être consultée. Le CCCA de Molenbeek a obtenu de sa commune que 2 référents du CCCA soit invités lors de réunions dans le cadre de la Mobilité. La CAS et plus particulièrement sa commission, pourraient faire de même pour Bruxelles.

Après discussion, les trois thèmes peuvent être regroupés, la pandémie ayant mis en avant des lacunes tant quant aux lieux de vie (MR/MRS, rester chez soi) que quant à la digitalisation (banque, administrations communales, paiement bancaire uniquement,...).

Le Bureau de la CAS se charge de préparer des pistes de travail en ce sens afin de mettre en place un groupe de travail.

#### **4. Projet « Éducation aux Médias »**

La secrétaire administrative rappelle que suite à la rencontre d'Anne Marie avec un membre du Cabinet de Madame la Ministre Linard, nous disposons de deux contacts au sein de celui-ci : Monsieur Baptiste De Raeymaker (Culture) et Monsieur Mathieu De Wasseige (Médias).

Monsieur De Wasseige a pris contact avec la CAS afin de solliciter une rencontre sur le thème de l'éducation aux Médias : « *Le but est une prise de contact et un échange des idées de notre Cabinet avec celles de vos administrateurs et administratrices pour intégrer les seniors et associations de seniors pour l'éducation aux médias. Écouter leurs observations sur les attentes du secteur et les actions déjà existantes.* »

Faute d'avoir plus d'informations concrètes sur ses attentes et ses demandes, les Administrateurs décident qu'un mail lui sera adressé afin de solliciter, soit une liste de questions, soit un texte pour lequel il souhaite l'avis de la CAS, lui laissant un délai au 8 septembre afin de nous les communiquer. Deux dates lui seront alors proposées pour une rencontre en CA : le 15 septembre ou le 20 septembre 2020.

Par ailleurs, pour l'information des nouveaux Administrateurs, Anne Marie Balthasart rappelle que la reconnaissance de la CAS en tant que Commission des Seniors de la FWB a pris fin le 31 décembre 2019 et par conséquent son seul subside (22.000€/an). Un renouvellement a été annoncé par le Cabinet de Madame Linard, oralement par son

représentant, Monsieur De Reymaeker, mais aucune décision écrite n'est encore parvenue à la CAS.

## **5. Demande de remise d'avis aux autorités à la demande du Cabinet de Madame Linard**

Le second contact au sein du Cabinet de Madame la Ministre LINARD, Monsieur Baptiste De Reymaeker, a adressé un document de travail de 48 pages (joint en annexe) pour lequel il souhaite l'avis de la CAS, sur base de 4 questions sur le thème de l'avenir de la culture.

L'avis étant à remettre pour le 14 septembre 2020, le Conseil d'Administration décide de mettre en place un groupe de travail qui se réunira pour ce faire.

Les membres volontaires sont :

-  Anne Marie Balthasart
-  Ermeline Malcotte
-  André Förster
-  Carine Wastiels
-  François Verhulst
-  Sylvain Etchegaray

Le groupe de travail se réunira le **mercredi 2 septembre 2020 à 10h30 à l'UNMS, sis à 1000 BRUXELLES, Place Saint-Jean, 1**. La secrétaire administrative sera présente pour la prise de note et la rédaction de l'avis.

## **6. Divers**

### a. Subvention Gréoli :

Courant 2017, Isabelle Capiiaux, avait introduit des demandes de subside ponctuel auprès de différents cabinets en vue des Assises des Seniors. La secrétaire Administrative a reçu un mail de l'AVIQ, en charge d'un subside ponctuel de 1.500€ accordé par le cabinet de Madame GREOLI, rappelant que les justificatifs pour bénéficier de ce subside devaient être remis pour le 31 mars 2020 et qu'à ce jour, malgré des rappels, ils n'avaient toujours rien reçu. Contact pris avec le responsable du dossier, les mails ont été adressés à Isabelle CAPIAUX, laquelle n'est plus employée par Espace Seniors depuis courant 2018.

Les comptes 2019 et les justificatifs ayant déjà été remis et approuvés par la FWB, la secrétaire administrative demande l'accord du CA afin qu'un courrier puisse être adressé à l'AVIQ, afin de confirmer que la CAS renonce à ce subside.

Anne Marie profite de ce cas pour rappeler qu'il y a lieu d'utiliser l'adresse officielle du secrétariat de la CAS pour tout échange qui concerne l'asbl.

### b. Demande d'adhésion « Sequoia »

L'asbl « Séquoia » a adressé une demande d'adhésion à la CAS.  
Pour rappel, « Séquoia » était intervenu lors du Colloque « Citoyenneté » des Assises des Seniors en 2019.

Il est rappelé que l'une des conditions pour devenir membre de la CAS est d'être actif tant sur le territoire de Bruxelles que de la région wallonne. Par ailleurs, il existe dans les statuts la possibilité de devenir membre adhérent.

Afin de permettre aux Administrateurs de prendre position en toute connaissance de cause, la demande d'adhésion de Sequoia est jointe au présent rapport.

c. GRAPA :

Ermelinde Malcotte demande si la CAS ne pourrait pas être co-signataire des actions menées par la Ligue des Droits Humains, le Gang des Vieux en Colère et la CSC Seniors dans le cadre des contrôles des bénéficiaires de la GRAPA.

Pour rappel, lors du CA du 26 novembre 2019, Anne-Marie Balthasart avait informé les membres de la CAS d'une pétition lancée par les Seniors de la CSC concernant les modalités de contrôle des bénéficiaires de la GRAPA. (Vérification par le facteur - PV du CA du 26 novembre 2019 juin en annexe).

Les Administrateurs bien que d'accord sur le problème des contrôles effectués par le facteur pour vérifier la présence sur le territoire belge des Seniors bénéficiant de la GRAPA, émettent des réserves quant au fait d'être associés au « Gang des Vieux en Colère ».

d. Dates des réunions CAS 2020

Les réunions de la CAS sont, à partir de septembre 2020, fixées les 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois. Le calendrier jusqu'en décembre 2020 s'établit donc comme suit :

-  Mardi 15 septembre 2020
-  Mardi 20 octobre 2020
-  Mardi 17 novembre 2020
-  Mardi 15 décembre 2020

La nature des réunions (bureau, CA ou AG) n'est pas encore définie. Les Administrateurs doivent donc prendre note de ces dates. La nature des réunions leur sera communiquée au plus tard 7 jours avant la réunion avec l'envoi de l'Ordre du jour.

Annexes :

- PV du 28 janvier 2020 approuvé
- Programme commun de la Présidence de la CAS
- Texte de travail « l'avenir de la culture »
- Demande d'adhésion « Sequoia »
- PV du CA du 26 novembre 2019
- GRAPA - dernières lettre à la 1<sup>ère</sup> Ministre
- Calendrier réunions CAS 2020 complété